

“ Un pilier de notre démocratie ”

# LES ARCHIVES FONT LEURS CARTONS!

SAINT-MARTIN D'HÈRES



L'esquisse du futur bâtiment des Archives départementales de l'Isère a été dévoilée : un vaisseau minéral de 14 000 m<sup>2</sup>, qui abritera à partir de 2020 les 36 km linéaires de documents dont le Département a la garde.

**F**aire des recherches historiques, retrouver un document administratif ou un jugement de divorce pour faire valoir un droit... Autant de motifs variés qui nous conduisent aux Archives départementales !

Chaque année, nous sommes 3 000 à pousser la porte de la salle de consultation pour découvrir la mémoire écrite du Département, qui remonte au XI<sup>e</sup> siècle et s'enrichit quotidiennement des documents produits par les services publics — et dont la valeur probatoire et l'intérêt historique justifient la conservation.

## > TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE

De l'acte de cession du Dauphiné à la France en 1343 aux actes notariés de plus de 100 ans, en passant par les archives des tribunaux ou les archives privées de familles, plus de 36 kilomètres linéaires sont actuel-

lement conservés : soit plus de 500 000 documents consultables sur place. Les archives de l'état civil, des recensements de populations et les registres matricules militaires sont disponibles en ligne.

Créées sous la Révolution, compétence obligatoire du Département depuis 1986, les Archives ne se limitent pas à ce rôle patrimonial. *“C'est aussi un pilier de notre démocratie : elles sont garantes de la continuité de l'action publique et permettent au citoyen d'avoir accès à l'information et d'utiliser les documents comme preuve”*, explique la directrice des Archives de l'Isère, Hélène Viallet. Depuis quelques années pourtant, le bâtiment du centre-ville de Grenoble était à saturation. Impossible d'accueillir à court terme les milliers de cartons en attente dans les administrations ou les études notariales, que les Archives doivent légalement conserver.

Prenant compte des difficultés d'extension sur place, le président Jean-Pierre Barbier a tranché en juin 2015 pour une solution pérenne et fonctionnelle : la construction d'un nouveau bâtiment sur l'ancien site des VFD à Saint-Martin d'Hères. *“Un vaste site bien desservi et facile d'accès pour le public”*, précise Patrick Curtaud, vice-président du Département chargé de la culture et du patrimoine. L'équipe des Archives départementales prépare déjà le déménagement : 2020, c'est demain !

[www.archives-isere.fr](http://www.archives-isere.fr)

Par Véronique Granger

46



+ de photos sur [www.iseremag.fr](http://www.iseremag.fr)

## REPÈRES

Le futur bâtiment, d'un montant total de 37 millions d'euros, répond aux très fortes contraintes techniques qui caractérisent un bâtiment d'archives publiques. Il sera à même d'accueillir l'accroissement des archives pendant 25 ans après la mise en service, avec près de 70 km linéaires au total. Validée par les Archives de France, l'opération bénéficiera du soutien financier du ministère de la Culture.

Le projet du cabinet d'architecture Cr&on à Grenoble.

© Cr&on